



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 18 décembre 2020

L'an deux mil dix-vingt,

Le dix-huit décembre, à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire.

Étaient présents : Mrs Torchet, P. Lacharme, D. Prattico, J-C Legrand, R-M Resende Marques, C. Mathieu, N. Guyon, P.Guéganou, F. Indergand, A. Tendero et Mmes V. Galerne et J.Samson

Absents excusés : R. Marques (pouvoir à R-M Resende Marques), C. Deseine (pouvoir à S. Ancelot)

Secrétaire de séance : Mr C. Mathieu

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ⇒ **DÉCIDE** de ne pas se pourvoir en cassation dans le cadre du contentieux de la sente de la rivière suite à l'arrêt de la Cour d'Appel de Versailles en date du 20 octobre 2020. (14 pour, une abstention)
- ⇒ **AUTORISE** pour l'exercice 2021 le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 37 328,25 €.
- ⇒ **DÉCIDE** de procéder au vote de virements de crédits suivants sur le budget primitif 2020 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

chapitre	article	libellé	montant
70	70311	Concession dans les cimetières	300,00
73	73111	Taxes foncières et d'habitation	20 218,00
73	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 494,00
73	7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	741,53
74	7411	Dotation forfaitaire	1 336,00
74	74121	Dotation de solidarité rurale	2 977,00
74	74718	Autres	92,63
74	7478	Autres organismes (subvention Valeur et culture)	5 200,00
74	7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation	58 435,49
74	74834	État - compensation au titre des exonérations des taxes foncières	248,00
74	74835	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	6 176,00
75	7588	Autres produits divers de gestion courante	1,97
77	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	908,38
			98 129,00



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

chapitre	article	libellé	montant
11	60611	Eau	15 000,00
11	60612	Energie électricité	15 000,00
11	60622	Carburant	5 000,00
11	6068	Autres matières et fournitures non stockées	10 000,00
11	60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00
11	611	Contrat de prestations de service	10 000,00
11	6226	Honoraires	5 000,00
11	6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00
11	615221	Batiments publics	5 000,00
11	615228	Autres batiments	5 000,00
11	61551	Matériel roulant	5 000,00
11	6156	Maintenance	4 629,00
12	6474	Versement aux autres œuvres CNAS	500,00
65	6574	Subvention de fonctionnement	3 000,00
			98 29,00

- ⇒ **DÉCIDE** de soumettre les divisions volontaires, en propriété ou en jouissance, d'une propriété foncière, par ventes ou locations simultanées ou successives qui ne sont pas soumises à un permis d'aménager, à une procédure de déclaration préalable sur les zones Uda, UDb et Uad du PLUi.
- ⇒ **DÉCIDE** de nommer l'équipement public de la commune constitué du stade de football et du terrain de pétanque : Complexe Sportif Patrick DOUARRE

Ainsi fait et délibéré,

Le Conseil Municipal est informé :

- ⇒ Qu'un accord a été conclu entre la société de chasse d'Auffreville-Brasseuil, la Fédération Interdépartementale de chasse d'Ile de France et la mairie pour restreindre les activités de chasse aux seuls dimanches hors jours fériés.
- ⇒ De la pose de barrières forestières à l'entrée des chemins ruraux côté ouest du village.
- ⇒ De nuisances constatées dans la rue des Clauselais à l'entrée du chemin rural (bris de verre, déjections canines et passage de cyclomoteurs et de quads)
- ⇒ De la plantation de trois arbres en janvier dans le square de la garderie.
- ⇒ Que l'entreprise de nettoyage AZUREL sera contactée pour augmenter le temps de ménage de l'agent d'entretien d'une heure par semaine en raison du protocole sanitaire.

Fait à Auffreville-Brasseuil, le 21 décembre 2020,

Le Maire,
Serge ANCELOT

